

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE
Chargé de mission transversalité « offre de soins de premier recours »
<p>Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative</p> <p>Famille professionnelle ⁽³⁾ :</p> <p>Emploi-type :</p>
<p>Catégorie : A</p> <p>Corps :</p> <p>Niveau :</p> <p>Groupe RIFSEEP :</p>

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE
<p>Site : Siège site Lyon <input checked="" type="checkbox"/> Siège site Clermont-Ferrand <input type="checkbox"/> Délégation territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Site à préciser :</p> <p>Direction : offre de soins</p> <p>Direction déléguée : pilotage opérationnel</p> <p>Pôle : 1ers recours</p>

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION
<p>Enjeux / missions du service d'affectation :</p> <p>Il a pour mission de mettre en œuvre les actions du Projet régional de santé (PRS), visant à renforcer l'offre de soins de premier recours et le cahier des charges de la Permanence des soins ambulatoire (PDSA)</p> <p>Le pôle premier recours a en charge les dossiers liés à la médecine générale de ville et à l'accès aux soins de premier recours (réseaux, organisation des soins ambulatoire, permanence des soins ambulatoire, accès aux soins urgents y compris hospitaliers).</p> <p>Le responsable de pôle est référent régional de missions spécifiques, permanentes ou ponctuelles.</p> <p>Il travaille en collaboration avec les promoteurs, les correspondants des délégations départementales de l'agence et les référents thématiques au sein de la DOS et des autres directions concernées par la thématique du dossier suivi.</p>
<p>Effectif du service : 8</p>
<p>Activités principales :</p> <p>Participe au pilotage de l'activité sous la conduite du responsable du pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concourt à l'élaboration de la stratégie en faisant remonter informations et analyses. ● Décline la stratégie définie en amont en objectifs opérationnels et en actions opérationnelles ● Coordonne les activités ● Met en œuvre le partage d'information, la coopération, le travail en équipe en lien avec le responsable de pôle ●

Alimente les tableaux de bord lui permettant, ainsi qu'au manager du pôle, une connaissance continue de l'atteinte des résultats.

ASSURER LA TRANSVERSALITE DES MISSIONS DU POLE:

- Mise en lien des activités programmés et non programmés du pôle premier recours
- Suivi du déploiement des missions article 51 de la loi de finance
- Animation de la filière en lien avec le responsable de pôle
- Lien avec les autres directions métiers de l'agence
- Appui au responsable de pôle

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes

Déplacements sur la région et réunions à des horaires tardifs parfois.
Echéances régulières et incontournables liées à la gestion de portefeuilles financiers.
Participation aux astreintes administratives

Partenaires institutionnels (8)

Externes : Promoteurs : professionnels de santé des établissements ou libéraux
URPS et conseils des ordres
Directions de centrale et CNAMTS
CPAM de la région et services comptables de la CPAM de Lyon Universités.

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Organisation et fonctionnement des établissements de santé			X	
Règlementation : organisation et fonctionnement des professions de santé ; processus de planification de l'offre de santé		X		

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
ANIMER UNE EQUIPE Capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS			X	
ARBITRER Capacité à formuler un jugement équilibré et impartial et à prendre une décision raisonnée et pertinente qui tient compte des tenants et des aboutissants d'une situation professionnelle			X	
CONDUIRE LE CHANGEMENT Capacité à programmer des actions de développement, de mobilisation et d'appropriation, dans le cadre de projets de transformation à plus ou moins grande échelle		X		
GERER ET DEVELOPPER LES COMPETENCES Capacité à évaluer les agents et à mettre en œuvre les actions nécessaires au maintien et/ou au développement de leurs compétences.		X		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
AVOIR LE SENS DE L'ECOUTE ET DU DIALOGUE Aptitude à être réceptif et attentif aux messages et sollicitations de ses interlocuteurs et pouvoir échanger de manière constructive		X		
TRAVAILLER EN EQUIPE Capacité à s'inscrire et à décliner son activité dans un			X	

collectif de travail en témoignant d'une aptitude à partager des informations, à rechercher des solutions collectives, à trouver des compromis en respectant les différents intérêts, à fixer des objectifs communs et partagés.				
GERER SON STRESS : maîtrises ses réactions afin de développer une dynamique positive et d'absorber une partie de la pression pour protéger son équipe		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Responsable du pôle 1ers recours

Lien fonctionnel :